

Ordonnance du roi du 1er mai 1757 1er tant permission aux capitaines des régimens d'infanterie de cavalerie et de dragons servant actuellement dans son armée du Bas Rhin de recevoir dans leurs compagnies jusqu'à cinq hommes de nation étrangère

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Ordonnance du roi du 1er mai 1757 1er tant permission aux capitaines des régimens d'infanterie de cavalerie et de dragons servant actuellement dans son armée du Bas Rhin de recevoir dans leurs compagnies jusqu'à cinq hommes de nation étrangère

Auteur(s) : France 1750

Editeur, producteur : [S. l.] : [s. n.] [s. d.]

Titre de forme : [Règlement. 1757]